

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1109

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revitalisons, mais sérieusement

Tous clament en chœur le besoin de libéralisation, de déréglementation, de revitalisation de l'économie helvétique, partisans comme adversaires de l'EEE. La revendication s'exprimait déjà avant le 6 décembre, elle ne prend que plus d'ampleur maintenant. C'est la planche de salut qui doit limiter les dégâts du splendide isolement choisi par la majorité populaire. Et pour rendre la mélodie plus agréable à l'oreille, les compositeurs ont ajouté tout récemment un bémol social et écologique.

Disons-le franchement, la partition tourne déjà à la rengaine. Les industriels éclairés autour de Fritz Leutwiler et de Stephan Schmidheiny l'ont entonnée l'an dernier, suivis du Vorort et du groupe de Pury, puis relayés par les partis bourgeois. Mais il ne suffit pas de repasser inlassablement le disque pour en faire un succès populaire. L'air est trop suave pour être honnête et les paroles trop floues.

Certes de larges milieux, et pas seulement à droite, admettent aujourd'hui que des structures économiques trop rigides, des réglementations désuètes et tâtonnantes n'assureront pas l'avenir de la place industrielle suisse. Qu'il s'agisse de rationaliser l'administration, d'assainir les finances publiques, de rendre plus efficace l'action de l'Etat, de simplifier les procédures, notamment en matière de construction et de protection de l'environnement, d'assouplir les conditions de travail, de privatiser même, il y a là matière à réflexion, à discussion, à innovation.

Mais pour l'heure on n'entend que des slogans, pas de propositions concrètes, pas d'indications précises sur les coûts liés à ces réformes et sur les contreparties offertes à ceux qui devront les assumer. Et il y a motif à s'inquiéter quand on voit la droite pro-européenne ébaucher une majorité réformiste avec les bataillons populistes de l'ultra-libéral Blocher. Il est vain, dans ces conditions, d'en

appeler au coude-à-coude national au-delà des frontières partisanes et des intérêts particuliers, comme le fait le patron de la Société de banque suisse. Voyez la pauvreté du débat sur les privatisations: enlever à l'Etat des activités rentables, lui laisser en héritage les déficits ou supprimer les prestations sans souci aucun des conséquences autres que financières (DP n° 1108, «Les consultants dans le bac à sable»). Voyez encore l'indigence des propositions d'assouplissement du marché du travail qui font porter l'essentiel des sacrifices par les salariés. Et que dire de la simplification des procédures qui visent clairement entre autres à minimiser les exigences de protection de l'environnement. A ce jeu-là où les uns tentent d'imposer leurs vues à la hussarde, sous prétexte de salut public, et les autres défendent pied à pied leurs acquis, nous nous épouserons dans des conflits incessants plutôt que nous ne nous revitaliserons. Ce nécessaire sursaut exigera des sacrifices, c'est sûr, et les intérêts s'affronteront avec vigueur, c'est normal. La seule issue réside dans un effort équitablement partagé et dans la responsabilité partagée aussi. Il est temps que les ténors de l'économie prennent conscience de l'énorme gâchis humain que constituent des travailleurs sans motivation parce que sans responsabilité, une organisation du travail qui infantilise les salariés. La revitalisation de l'économie, c'est d'abord la reconnaissance de ce capital humain, de sa dignité et de ses compétences. Les salariés accepteront les adaptations nécessaires, à condition qu'ils soient pleinement associés aux décisions et à leur réalisation. Les employeurs revendiquent plus de souplesse ? Qu'ils la négocient et qu'ils fassent preuve de souplesse eux aussi dans la reconnaissance des organisations syndicales et de leur revendication à participer à l'élaboration de ces nouvelles conditions. Donnant donnant.

JD